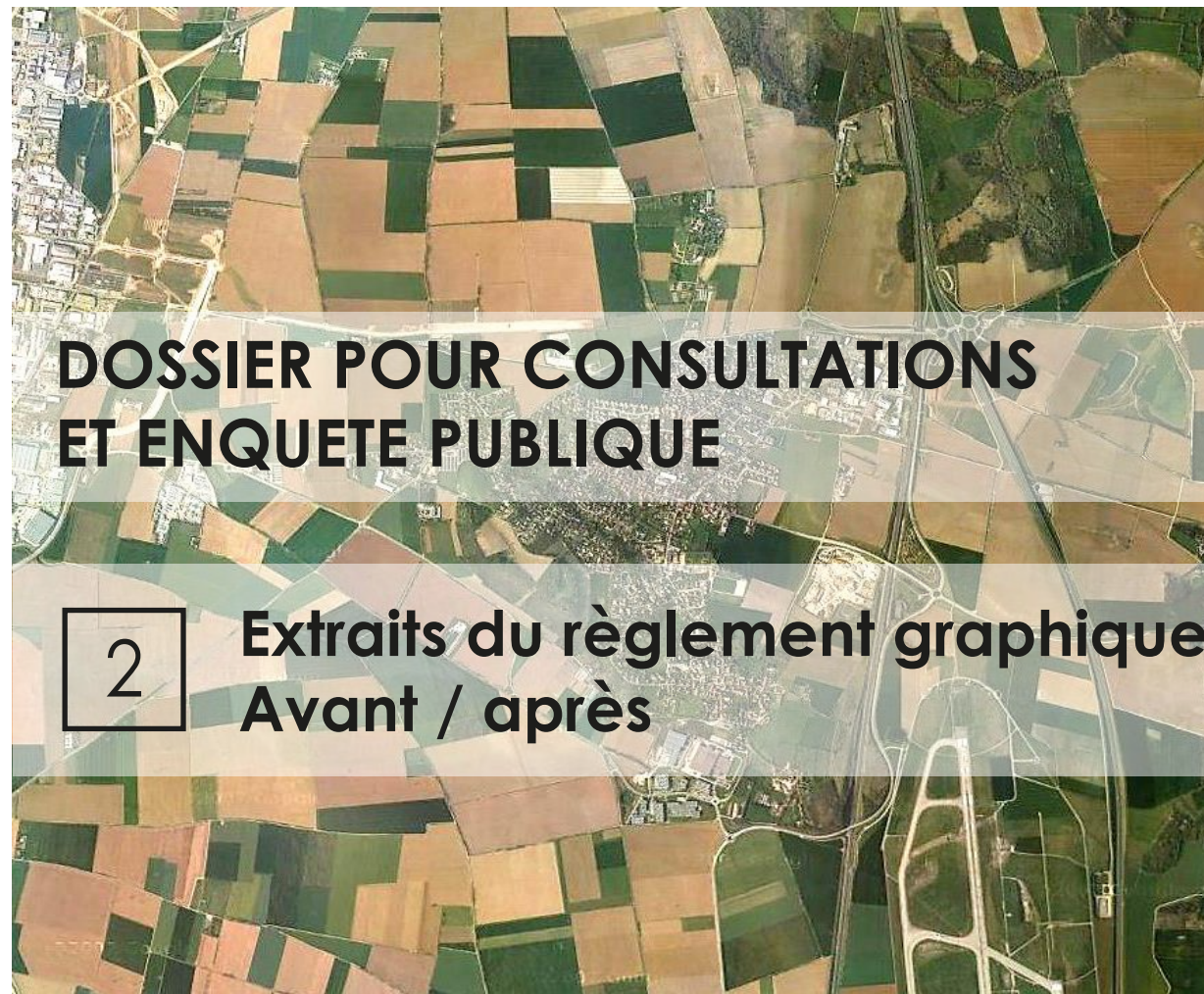


COMMUNE DE PUSIGNAN

PLU approuvé le 9 novembre 2015

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**Déclaration de projet
emportant mise en
compatibilité du PLU n°1**



DOSSIER POUR CONSULTATIONS ET ENQUÊTE PUBLIQUE

2

**Extraits du règlement graphique
Avant / après**

Extrait du plan de zonage 1 - Avant/Après

Extrait du plan de zonage n°1 avant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Pusignan relative à la poursuite de l'extension de la ZAE Satolas Green

Source : Géoportail de l'urbanisme



Légende

1) ZONAGE

Autres (activités, loisirs)

- UI : Zone d'activité à vocation industrielle et artisanale
- UV : Zone aéroportuaire

Zones résidentielles (bâti récent)

- UCc : Secteur situé en zone C du PEB

Zones agricoles

- A : Zone agricole
- Aa : Zone agricole située dans la ZAD (extension de l'aéroport Saint-Exupéry)

Zones naturelles

- N : Zone naturelle
- Nu : Zone inconstructible (habitat) en secteur urbain en raison du PEB

2) PRESCRIPTIONS D'URBANISME



Emplacement réservé



Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)

Elément du paysage à protéger au titre de l'art. L123-1-5 du CU



Parc, jardin ou espace boisé à préserver (L.123-1-5 III 2°)

Règles de mixité sociale (art L123-1-5 4° du CU)



20% minimum de logement aidés pour toute opération de plus de 500 m² de SdP

Section de voies



Autoroute



Route

Cadastre



Limite parcellaire



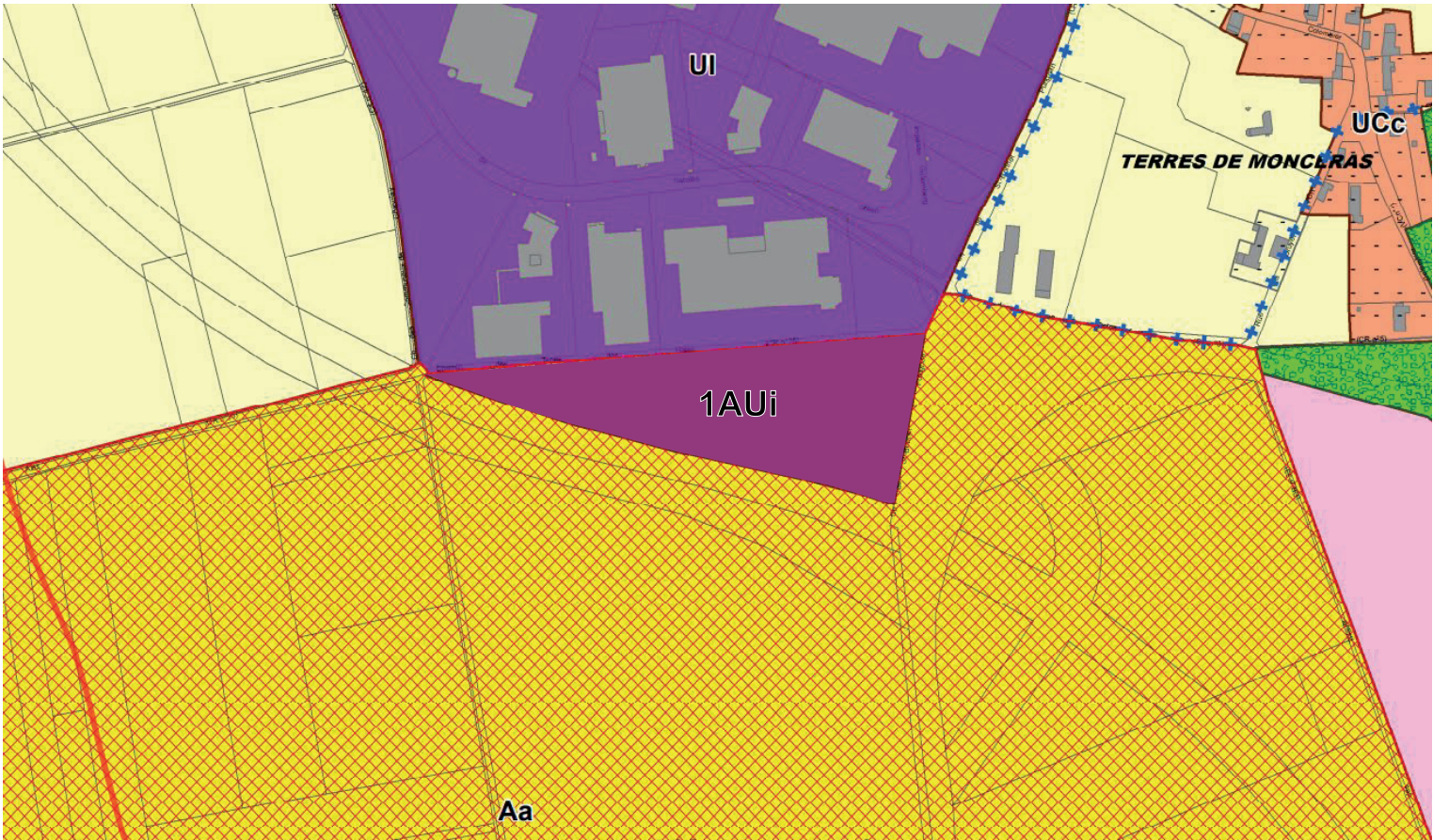
Bâti



Limite communale

Cet extrait est issu du règlement graphique du PLU de Pusignan consultable sur le Géoportail de l'urbanisme. Ce site indique le classement de la parcelle ZS 143 en zone 2AUi. Il s'agit d'une erreur matérielle : la modification simplifiée n°4 du PLU de Pusignan approuvée en 2016 a changé le classement de cette zone 2AUi en 1AUi. Du fait de cette modification approuvée, cette zone est déjà ouverte à l'urbanisation.

Extrait du plan de zonage n°1 après la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Pusignan relative à la poursuite de l'extension de la ZAE Satolas Green



Légende

1) ZONAGE

- Autres (activités, loisirs)
- UI : Zone d'activité à vocation industrielle et artisanale
 - UV : Zone aéroportuaire
- Zones résidentielles (bâti récent)
- UCC : Secteur situé en zone C du PEB
- Zones agricoles
- A : Zone agricole
 - Aa : Zone agricole située dans la ZAD (extension de l'aéroport Saint-Exupéry)
- Zones naturelles
- N : Zone naturelle
 - Nu : Zone inconstructible (habitat) en secteur urbain en raison du PEB
- Zones d'urbanisation future
- Zones constructibles à court et moyen termes
 - 1AUi : Extension de la zone d'activités Satolas Green

2) PRESCRIPTIONS D'URBANISME

- Emplacement réservé
- Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)
- Elément du paysage à protéger au titre de l'art. L123-1-5 du CU
- Parc, jardin ou espace boisé à préserver (L.123-1-5 III 2°)
- Règles de mixité sociale (art L123-1-5 4° du CU)
- 20% minimum de logement aidés pour toute opération de plus de 500 m² de SdP
- Section de voies
- Autoroute
 - Route
- Cadastre
- Limite parcellaire
 - Bâti
 - Limite communale